

rue de Gruyères.

**on brillant**  
PYRAMIDES  
**ACK**

pour des Amidons.  
en paquets de 20 et 50 cent.  
de l'Amidon double Black (71 m. d.)

**garanti pur**  
1 fr. la livre.

verses depuis 50 c. la livre.  
neaux, abricots et cerises.

**TREYVAUD**  
rue 38, BULLE

**M. Beck**, curé de Berg  
holz, Guebwiller (Alsace),  
indique gratuitement  
des hernies.



**ERVEILLEUX**

**SAVON aromatique**  
**it de lis**

**GMANN & Cie**,  
cour, à Dresde et Zurich,  
us efficace et le plus pro-  
ductions importunes, les  
r, les boutons, les dartres,  
re une peau dure, sèche

primerie de la Gruyère,  
mes la pièce.

**2-8 jours**

toute grossier au cou  
flac. à fr. 2 de mon eau  
suffit. Mon huile pour  
d'oreilles,  
ta et dureté d'oreilles,  
flac. fr. 2.  
prat. à Grab (Appenzell Ra. E.)

**endre :**

ets de « l'Épargne »

ONIS PASQUIER, caissier.

LE

**Universel**

üss-Stauffer

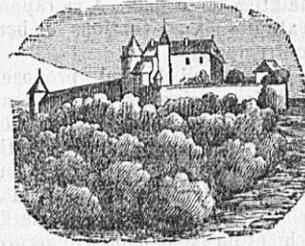
tablissement sans  
recoller tous les  
s, soit verre, porce-  
lle de table et de  
rre, marbre, métal,  
papier, carton, drap,  
découpages, etc., etc.  
s et médailles  
argent à plu-  
sitions.  
s à 40 et 65 cent. à l'im-  
uyère, à Bulle.

**COLAT**  
**UCHARD**  
**SOLUBLE**  
**QUALITÉ**  
**LENTE PRIX**  
**MODÉRÉS**  
**TROUVE**  
**ARTOUT.**

Leux, imp.-éditeur.



# LA GRUYÈRE



**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Suisse... 1 an, Fr. 3 50

... 6 mois, 2 30

Étranger... 1 an, Fr. 9 —

... 6 mois, 5 —

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

**JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et le samedi.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

**HORAIRE D'ÉTÉ :** Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>30</sup> 2<sup>25</sup> 5<sup>03</sup> 8<sup>40</sup> — Bulle, arr. 8<sup>17</sup> 1<sup>40</sup> 4<sup>58</sup> 7<sup>40</sup> 10<sup>58</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 c., Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c. la ligne ou son espace.

Réclames : 80 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

BULLE, le 22 juin 1900.

## L'assurance militaire.

Des trois parties de la loi d'assurance qui a été votée dans la journée du 20 mai, la loi d'assurance militaire est la seule qui n'ait point rencontré d'adversaires.

Le projet prévoyait que tous les frais de cette assurance devaient être supportés par la Confédération. Cette considération était faite pour sourire à ceux — et ils sont nombreux — qui ont rejeté la loi d'assurance parce qu'ils n'ont pas voulu assumer les charges qu'elle leur apportait.

Le Conseil fédéral n'a pas attendu un mois avant de reprendre l'assurance militaire. Dans un message qu'il vient d'adresser aux Chambres, il déclare qu'il se considère comme tenu de présenter à nouveau séparément cette partie de l'œuvre de l'assurance. Il explique l'urgence de ce projet par l'insuffisance des indemnités prévus par la loi de 1874 sur les pensions.

Dans un message du 28 juin 1898, le Conseil fédéral disait déjà :

« Tout le monde est d'accord et il n'y a pas divergence d'opinion à cet égard, que les ressources de la Confédération affectées actuellement aux pensions et indemnités devant être allouées en temps de guerre aux militaires et à leurs familles en cas d'accidents ou de maladies sont absolument dérisoires. C'est une opinion arrêtée depuis longtemps et qui en outre a été déjà énoncée en 1874 dans le message du Conseil fédéral relatif à la loi sur les pensions. En cas de guerre d'indépendance, la Suisse se trouverait même, sous la loi actuelle sur les pensions, en présence d'une tâche énorme et insurmontable. Or, une guerre peut nous surprendre à l'improviste et après une guerre, quelle qu'en soit l'issue, notre pays serait si éprouvé qu'il menacerait de couler sous le poids énorme des prestations dues en réparation du dommage personnel causé à ses enfants.

« L'obligation de la nation de prendre soin, dans une mesure suffisante, des victimes du service militaire s'impose d'une manière péremptoire. »

M. Comtesse, rapporteur au Conseil national sur le projet de loi sur l'assurance militaire, disait dans la séance du 27 octobre :

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 2

## Le Forgeron de Thalheim.

Nouvelle alsacienne, par G. DUCHEUX.

Georgette, la fille de Jean, avait dix-huit ans. Ses yeux noirs, bien fendus, laissaient filtrer entre de longs cils bruns comme une flamme douce qui réchauffait le cœur. Ses cheveux étaient abondants, avec ce reflet bleuâtre que mirent les rayons de soleil. Ils tombaient en deux tresses épaisses sur des épaules rondes et, dénoués, ils pouvaient s'enrouler autour d'une taille exquise, ni trop forte ni trop faible. On l'appelait la bûcheronne.

S'aimaient-ils, Robert et Georgette? Non, à moins qu'on ne veuille prendre pour de l'amour la cordiale amitié qui les unissait. Ils se voyaient toujours avec plaisir, s'entretenaient parfois des mystères de la forêt, des joies de l'été coulé sous les arbres feuillus et des tristesses de l'hiver, long et froid. Et c'était tout, au sincère désespoir de Jean Schweizer qui, dans un coin de sa vie, avait déjà arrangé une place pour son gendre Robert Feller. Ce dernier semblait ne pas comprendre la tendre sollicitude de son vieil ami.

Et, pourtant, nous pouvons affirmer que Robert eût bien fini par s'apercevoir de la singulière beauté de Georgette si, de Thalheim à la demeure du bûcheron, il n'eût pas rencontré, de temps à autre, deux yeux bleus et une char-

« Actuellement les indemnités accordées aux militaires victimes d'accidents ou de maladies contractées au service sont insuffisantes et soulèvent à chaque instant des plaintes justifiées. Le moment est venu de changer ce régime. »

Il importe surtout d'augmenter le fonds des Invalides qui, jusqu'à présent, est d'environ 8 millions.

Le Conseil fédéral propose donc l'article suivant :

« L'Assemblée fédérale porte chaque année au budget un poste de 500,000 fr. pour alimenter le fonds des Invalides. Quand ce fonds atteindra le montant de 50 millions de francs, l'Assemblée fédérale aura à décider si des versements doivent être faits à l'avenir et quel en doit être le montant. Le fonds des Invalides, de même que le fonds Greuss et la fondation Winkelried ne doivent être mis à contribution qu'en cas de guerre seulement.

« Le nouveau projet fixe comme suit le montant des pensions annuelles :

« a) Pour les veuves sans enfants 40 % du gain annuel de l'assuré et pour les veuves avec enfants (ensemble) 65 %.

« b) Pour un ou deux orphelins 25 % à chacun et pour plus de deux orphelins (ensemble) 65 %. Les enfants ont droit à la pension jusqu'à leur 18<sup>me</sup> année accomplie.

« Le projet admet un droit à la pension pour les pères, mères, frères et sœurs, grands-pères et grand-mères des assurés, si ces parents ont été lésés dans leurs intérêts matériels. »

Le nouveau projet est bien accueilli dans tous les milieux, dit le *Confédéré*; il est peu probable qu'il rencontre dans la suite de l'opposition. Il répond d'ailleurs à un devoir de l'Etat envers les soldats qu'il appelle sous les drapeaux.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

### CHAMBRES FÉDÉRALES

Le Conseil national a discuté mardi après midi la loi sur l'alcool. Toutes les décisions des Etats ont été adoptées.

L'interpellation de M. Gobat et des signataires sur la subvention scolaire a été déposée.

Dans sa séance de mercredi matin, le Conseil a accordé une subvention du 50 % au canton de

Lucerne pour la correction de la Petite-Emme. Il a terminé la discussion de la loi sur les spiritueux.

Le crédit de 50,000 fr. demandé par le Conseil fédéral pour travaux de défense au Simplon a été refusé par 58 voix contre 44.

L'assemblée veut que le Conseil fédéral soumette un plan d'ensemble de ces nouvelles fortifications.

Il a accordé la garantie fédérale à la constitution révisée d'Uri, ainsi qu'aux articles révisés de la constitution de Schwytz.

On accepte l'entrée en matière sur la loi concernant les traitements et salaires du personnel des chemins de fer fédéraux et l'on passe à la discussion des articles.

\* \* \*  
Au Conseil des Etats, après un discours substantiel de M. Brenner, le recours du gouvernement de Zurich relatif à la vente de margarine a été rejeté par 23 voix contre 6.

Le Conseil a voté un crédit de 95,000 fr. pour le dépôt des poulains à Avenches, un crédit de 3 millions pour l'hôtel des postes, à Berne, et le crédit habituel pour l'acquisition du matériel de guerre en 1901.

Mardi matin, le Conseil a entamé la discussion sur la double initiative, et en première ligne sur l'élection proportionnelle du Conseil national.

Le Conseil des Etats a achevé jeudi la discussion sur l'élection du Conseil national d'après le système proportionnel. Après avoir entendu encore MM. Battaglini et Python, il a décidé, à l'appel nominal, par 24 voix contre 15, d'adhérer à la décision du Conseil national, soit de rejeter la proposition.

\* \* \*  
Jeudi, les Chambres réunies en Assemblée fédérale ont élu en qualité de juge suppléant au Tribunal fédéral M. Ritzchel, de Genève, par 85 voix sur 140.

M. Martin, de Genève, a obtenu 52 suffrages. L'assemblée a voté un recours en grâce du sieur Beutler, de Berne.

La Suisse au Congrès de la paix. — Le Conseil fédéral vient de publier un rapport richement documenté et fort intéressant sur les résultats de la Conférence internationale qui s'est tenue, l'année dernière, à la Haye (Hollande), en faveur du

dès que cette folle du logis s'aventurait au loin.

Son éducation s'était naturellement ressentie de ses goûts. Elle eût pu, comme bien d'autres, passer deux ou trois années au couvent. Mais cela n'était pas son fait. Il lui fallait l'air pur des champs, le clapotis de l'eau sur la grosse roue de la tuilerie, la brise embaumée des acres parfums des bois, les fleurs du printemps et les chaudes soleilles de l'été. Aussi, lorsqu'on lui avait parlé d'aller vivre derrière les murs d'un pensionnat à la mode, elle avait nettement déclaré à ses parents qu'elle en savait assez pour sa position, qu'elle n'ambitionnait qu'une existence calme, sous l'aile maternelle, à l'abri des passions du monde. Et, là-dessus, la mère l'avait embrassée follement sur les deux joues, et chacun s'en était bien trouvé, sauf le père, qui aurait voulu, pour sa Suzanne, un avenir plus brillant. Mais où prendre le courage d'attrister des yeux couleur de ciel quand ils ne demandent qu'à sourire?

Néanmoins, Joseph Teppen s'était bel et bien promis de veiller sur les premiers pas de son enfant. Ce trésor ne serait certes pas enlevé à sa barbe, comme il arrive fréquemment. Son gendre devait remplir certaines conditions : autrement, le tuilier ferait la sourde oreille. En cela, semblable à beaucoup de pères de famille, Joseph Teppen entendait que ses volontés fussent exécutées.

Il n'avait pas amassé cette belle fortune qui le plaçait à la tête des habitants de la vallée pour la jeter au visage d'un va-nu-pieds quelconque, et sa fille par-dessus le marché. Donc, tout à fait tranquille de ce côté, le père de Suzanne s'occupait, avec une rare intelligence, de sa tuilerie mécanique.

maintien de la paix. A ce rapport est annexé le texte des six conventions élaborées par les Etats contractants.

Le Conseil fédéral propose aux Chambres d'adhérer à cinq de ces conventions. En ce qui concerne la sixième, traitant des lois et usages de la guerre en campagne, le Conseil fédéral est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'y souscrire.

Cette convention ne reconnaît, en effet, comme belligérants que les troupes de l'élite, de la landwehr et du landsturm et n'accorde pas cette qualité aux levées populaires non organisées, qui, en cas de guerre entre la Suisse et un Etat étranger, voudraient concourir à la défense du territoire.

Les francs-tirailleurs, entre autres, se trouveraient dans ce dernier cas et s'ils venaient à être faits prisonniers, ils devraient passer en Conseil de guerre. Ce serait pour eux la mort sans phrase.

Le peuple suisse qui se lèverait pour sauvegarder son existence et sa liberté menacées ne pourrait accepter une telle convention.

**Cautionnement mutuel.** — On constate avec une entière satisfaction le magnifique résultat obtenu par la Société du cautionnement mutuel des fonctionnaires et employés fédéraux (postes, télégraphes, douanes). A fin 1899, 12,817 membres faisaient partie de cette société. L'actif s'élevait, à cette date, à 219,803 fr. Perte pendant l'année 1899 : 2115 fr. 57.

Cette société philanthropique n'a cessé de progresser dès sa fondation en 1884 et se présente d'une manière réjouissante en comparaison du chiffre élevé du cautionnement : 37,811,300 fr. — *Cuique suum.*

**Concours des musiques.** — On sait que le concours fédéral des musiques aura lieu cette année à Aarau, les 7, 8 et 9 juillet. Le programme de cette fête donne la liste de 23 sociétés, dont treize fanfares (cuivre) et dix harmonies. Les morceaux choisis sont tous empruntés aux grands maîtres et il fera beau entendre les productions d'ensemble de tant d'instruments réunis.

Le canton de Fribourg sera représenté à Aarau par : la *Landwehr* de Fribourg, 50 membres ; la *Musique de Bulle*, 37 membres, et la *Fanfare de Romont*, 18 membres. Puissent-elles remporter les meilleurs succès !

**Traite des blanches.** — Au mois de septembre prochain aura lieu, à Berne, un congrès international qui aura pour but de rechercher les moyens de combattre la traite des blanches. M. le professeur et conseiller national Hilty a accepté la présidence du comité national suisse, qui aura pour vice-présidents Mmes de Tschärner, de Wattenville, à Berne, et de Montenach, à Fribourg.

**Suisses à l'étranger.** — M. Victor Morax, fils du chef du Service sanitaire dans le canton de Vaud et attaché à l'Institut Pasteur à Paris, vient d'être nommé médecin des hôpitaux de Paris.

**Artistes suisses à l'Exposition.** — Le jury de l'Exposition des beaux-arts à Paris a accordé la médaille d'or aux peintres suisses dont les noms suivent : Mlle Louise Breslau, à Paris ; M. Eugène Burnand, à Bressonnaz, près Moudon ; M. F. Hodler, à Genève ; M. Ch. Schwab, à Barbezieux.

Le III<sup>me</sup> marché-concours de taureaux organisé par la Fédération suisse des syndicats d'élevage

Parlons-en un peu, le voulez-vous ? de cette tuilerie, une création de Joseph Teppen, puisqu'elle jouera un rôle important dans notre simple histoire. Grande, bien appropriée au rendement qu'on exigeait d'elle, elle avait subi, deux années après la guerre, de profondes améliorations. Le ruisseau de Thalheim déversait une partie de ses eaux dans un vaste étang que le tuilier avait fait creuser derrière sa maison, et qui communiquait avec la roue par un canal large d'un mètre et demi et élevé de trois à quatre. Cela n'ayant pas suffi, car, en été, la sécheresse pouvait mettre le réservoir à sec, et l'usine prenant toujours de nouveaux développements, le père Teppen avait appelé à son secours la force de la vapeur, et une machine était venue dresser sa longue cheminée en briques rouges à proximité de l'habitation. Il y avait de l'ouvrage pour vingt-cinq à trente ouvriers, de janvier en décembre, et les affaires marchaient rondement. Faisant fièche de tout bois, comme on dit, n'ayant de scrupules que juste ce qu'il en faut, traitant de billesées les regards que maint Alsacien jetait vers l'Oncle, le tuilier avait recherché et obtenu la faveur de nouveaux maîtres, et déjà diverses commandes assez avantageuses justifiaient sa politique prudente. Il avait l'habitude de dire : On est dans ce monde pour vivre et laisser vivre ; puisqu'on nous a repoussés dans les bras des Allemands, restons-y ; le plus fin ne se met jamais martel en tête pour ces sortes de misères ; il roule sa pelote, s'enrichit et passe ses vieux jours au sein de l'aisance.

Vous voyez que Joseph Teppen ne manquait pas d'une certaine philosophie pratique, tout tuilier qu'il était. Son entourage ne pensait pas tout à fait comme lui (en

de la race tachetée rouge se tiendra à Berne-Ostermundigen les 31 août, 1<sup>er</sup> et 2 septembre prochain. Comme par le passé, les sujets les plus méritants seront primés.

On peut se procurer les formulaires d'inscription, ainsi que le programme du Marché, auprès des présidents des syndicats fédérés et auprès du gérant de la Fédération, M. J. Käppeli, à Zollikofen (Berne). Les inscriptions sont reçues par ce dernier à partir du 15 juillet ; le dernier délai est fixé au 5 août. (Communiqué.)

**Presse.** — Il nous arrive de Genève une nouvelle publication humoristique, avec caricatures, *le Fumiste*. La rédaction dit qu'elle s'abstiendra de toute politique et ne sera ni prude ni indécente.

Pour son premier numéro, *le Fumiste* publie, en tête, un bon portrait de M. Louis Forrer, de Winterthour.

**Zurich.** — A Winterthour, mardi, un jeune garçon de 10 ans voulut donner du fouet à un cheval. Celui-ci rua si malheureusement qu'il atteignit l'enfant en pleine poitrine et le tua sur le coup.

— Lundi soir, une petite fille de trois ans, trompant toute surveillance, se promenait sur la voie ferrée près de Wädenswil. Un train arrivait, elle ne put se garer et la locomotive, l'atteignant, tua net la pauvre petite.

**Berne.** — Une fillette de 9 ans, Lina Burkhardt, originaire de Langnau, qui habitait chez M. Abraham Studer, à Champoz, a été horriblement brûlée par une explosion de pétrole. C'est toujours la même histoire : l'enfant voulait activer le feu d'un potager en y versant du pétrole et le bidon a pris feu. Ses vêtements s'enflammèrent et, quand on vint à son secours, son pauvre petit corps n'était qu'une plaie. On craint beaucoup qu'elle ne puisse se rétablir.

— L'agriculteur Binggeli, qui avait tué dernièrement quatre personnes de sa famille à Eggenmatt, a été transféré à l'asile des aliénés de Münsingen pour y être mis en observation.

**Argovie.** — On vient de faire des sondages près des Salines de Rheinfelden et près de Möhlin. Le résultat a été très satisfaisant, car on a trouvé à Rheinfelden un gisement salin évalué à 36 mètres et à Möhlin un de 47 mètres.

**Tessin.** — Un pickpocket, arrêté comme complice d'un vol de 4000 fr. en chemin de fer sur la personne d'un Anglais, s'est pendu au moyen d'une serviette dans la prison de Lugano.

**Vaud.** — Le gendarme Ramelet a recouru contre le jugement du tribunal criminel de Moudon.

— Mardi, dans la matinée, un domestique de campagne de Bussy s'est été la vie au moyen de son fusil d'ordonnance.

— Un jeune homme de 18 ans qui se baignait dans le lac, près de St-Saphorin, a été pris d'une congestion et s'est noyé.

— Depuis plusieurs années, une grande bassacour avait été créée au moulin du Pont, à St-Sulpice, et il était impossible de suivre toute la route de Lausanne à Morges sans remarquer les nombreuses poules picotant sur les bords de la Venoge. Or, la semaine dernière, le choléra, amené probablement d'Italie, éclata dans l'établissement. En deux ou trois jours, quatorze cents poules passèrent de vie à trépas.

apparence, du moins). Sa femme Marguerite n'avait, à vrai dire, aucune opinion. Les ouvriers enviaient le patron. Quant à Suzanne, elle n'allait pas si loin. Elle manifestait franchement sa manière de voir. Son bon sens se révoltait à l'idée qu'elle aussi avait servi de rançon de guerre. Et, intérieurement, elle détestait de la belle façon tous ces fringants gendarmes qu'elle voyait brûler la route au galop de leurs chevaux.

Nous ferions preuve d'inexactitude si nous négligions de dire que, souventes fois déjà, Suzanne avait remarqué Robert Feller dans les alentours de la tuilerie. La mine sérieuse du forgeron, un brin attristée, lui plaisait. Et, quand, longeant la haie du jardin pour se rendre chez son vieil ami Jean Schweizerl, Robert saluait la jeune fille, celle-ci avait pour lui un de ses plus séduisants sourires. D'ailleurs, au village, on parlait très avantageusement du fils de la veuve. On le savait brave. L'audace chez l'homme éveille la sympathie chez la femme. A Reichhofen, il avait été décoré ; le général avait même cité son nom à l'ordre du jour. De plus, on le connaissait comme nourrissant toujours, au fond de son cœur, une haine vivace contre l'envahisseur et cela, peut-être plus que sa fière prestance, avait prédisposé Suzanne Teppen en sa faveur.

Le père de la jeune fille l'estimait médiocrement. Il ne pouvait, il est vrai, nier qu'il n'eût de solides qualités. Mais cette sottise de vouloir rester Français, en dépit des circonstances, l'excitait, lui qui semblait avoir accepté avec tant de facilité la perte de sa nationalité.

(A suivre.)

**Valais.** — L'incendie qui a détruit le village de Wyler est survenu dans l'après-midi de dimanche, pendant que toute la population avait quitté le village pour se rendre à la procession de la Fête-Dieu. On ne signale pas d'accident de personnes. Rien n'a pu être sauvé ; 132 familles sont sans abri ; le village est rasé net.

— Mercredi soir, un jeune garçon de 8 ans, nommé Otto Gentinetta, a été jeté dans un précipice par une chèvre. Le lieu de l'accident est situé à une demi-heure de Zermatt, non loin de la pension Alterkopf. L'enfant a été tué sur le coup ; il était tombé d'une paroi de rocher haute d'environ 100 mètres.

**Genève.** — Un meurtre à coup de couteau a été commis à Jussy, commune d'Andilly. La victime se nomme Julien Miazza, entrepreneur, demeurant à Soral (Suisse), marié, père de cinq enfants, dont le dernier n'a pas un mois. Le meurtrier est un nommé Micellone.

ÉTRANGER

**Guerre sud-africaine.** — Le Congrès de l'Afrikander-Bond a voté une série de résolutions protestant contre la politique anglaise avant la guerre et contre la proclamation de l'état de siège, contestant à l'Angleterre le droit d'intervenir dans les affaires intérieures du Transvaal et attribuant la guerre à la coterie de Cecil Rhodes.

M. Hofmeyer a déclaré que l'Afrikander-Bond n'avait pas reçu un centime du budget du Transvaal. Les ordres du jour et les votes du congrès ont été télégraphiés en Angleterre.

Un commando de Kurunan a envoyé à Vribourg des parlementaires pour négocier sa soumission. La pacification dans le district de Prieska est à peu près complète.

Les communications par chemin de fer avec le Transvaal sont interrompues par suite de la destruction d'un pont dans le Transvaal.

Lord Roberts télégraphie, le 18, que tout est calme à Prétoria et à Johannesburg. De grandes quantités d'armes auraient été rendues. Le nombre des prisonniers remis en liberté est de 148 officiers et 3039 hommes.

Une dépêche de Londres au *Petit Temps* dit que le colonel Seymour aurait été tué dans le combat de Zandrivier.

On mande de Prétoria au *Daily Telegraph* qu'un armistice de cinq jours aurait été conclu avec le général Botha.

D'après le *Daily Express* (source suspecte), deux convois anglais ont été capturés. Les Boers auraient fait 500 prisonniers.

Le général Botha aurait perdu 200 hommes dans un engagement à l'est de Prétoria.

Le commandant Viljoen annonce que la voie ferrée de l'Etat libre d'Orange a été détruite sur une longueur de 50 milles.

Les soldats de lord Roberts manquent de vivres. Plusieurs d'entre eux sont morts d'inanition dans les rues de Prétoria. Les routes sont semées de cadavres de chevaux et de mulets.

**Allemagne.** — Le 1<sup>er</sup> bataillon d'infanterie de marine, à Kiel, a reçu l'ordre de se tenir prêt à partir pour la Chine.

La date du 3 juillet est fixée pour le départ des deux navires *Wittekind* et *Francfort*, affrétés pour le transport des deux bataillons d'infanterie de marine envoyés en Chine. Sur l'ordre de l'empereur, on adjoindra à ces troupes une compagnie de pionniers.

— Samedi après midi, à 2 1/2 h., le feu a pris dans l'huilerie de M. F. Thörl, à Harbourg, près Hambourg, et s'est répandu avec une telle vitesse que les ouvriers, au nombre de 400, ont eu de la peine à se sauver. Mais, outre l'immeuble de M. Thörl, les flammes ont encore dévoré les fabriques attenantes de MM. R. Franke et E. Eger, les magasins de l'expéditeur A. Wöge et les immenses dépôts de farine dans la Bahnhofstrasse.

Les dégâts sont estimés à 5 millions. La cause du désastre est encore inconnue.

**Russie.** — Le comte de Mouraviev, ministre des affaires de Russie, est mort.

**Angleterre.** — D'après le *Daily Express*, les autorités anglaises auraient essayé, à Gibraltar, un nouveau fusil, inventé en Australie, avec lequel on peut tirer 40 coups à la minute. Le maniement de ce fusil est extrêmement facile... Et vive le congrès de la Haye !

**Turquie.** — On télégraphie de Constantinople qu'une souscription publique doit être organi-

sée parmi les musulmans pour recueillir les sommes nécessaires à la construction d'un chemin de fer de tête des souscripteurs soit, en tout, 2 1/2 millions. La souscription atteindra...

**Etats-Unis.** — Un incendie de commerce ont été inévitables. Les dégâts sont évalués à 1 million.

**Chine.** — Les flottes de guerre, les forts au Japon ont fait sauter une poudrière.

Le navire anglais *Albatross* a été touché par un obus et 6 blessés, dont 2 officiers.

Suivant une dépêche de 18 juin, les pertes des Russes avant Takou sont les suivantes : 4 blessés ; Allemands : 16 morts, 45 blessés ; Les canonnières chinoises ont été détruites et Takou ont été détruits et brûlés.

La situation à New-York est calme. Les incendies ont été évités.

Le bruit court que le général G. de G. qui a ordonné aux forces russes d'occuper les pertes totales de Takou sont de 5 officiers et 35 blessés. Les Chinois ont tué 10 officiers et 100 hommes.

Les officiers chinois disent qu'ils ont reçu l'ordre d'exterminer les chrétiens indigènes.

600 Chinois ont été tués dans les environs de Yunnan. Les missionnaires ont été massacrés.

Des massacres de chrétiens ont eu lieu à Tché-Touang.

La colonne de l'armée dans une plaine aride de 20,000 soldats chinois a été tuée à Tien-Tsin et Pékin.

M. de Lanessan, ministre des Colonies, a annoncé que le croiseur *Friauf* le 23 ; les croiseurs *Albatross* et *Albatross* le 29. En même temps, l'infanterie et deux batteries ont été envoyées sur le transport *Rive*.

On télégraphie de Prétoria que les nements de Chine, un port afin de parer, éventualité.

On télégraphie de Harbourg que 600 chrétiens ont été tués de Hinaou à Yu-Nan.

Les bâtiments des navires capturés. La situation à New-Chang. Les troupes de Takou.

Les missions anglaises détruites et les missions françaises capturées.

L'amirauté anglaise annonce qu'un croiseur *Harleur* et accusant l'Allemagne de l'attaque de l'île de Hainan le 19, que de nonnet que le prince impérial, assassiné l'année dernière, qu'il se serait suicidé.

SOCIÉTÉ DE BU

Assemblée générale le 2 juillet, à l'Hôtel de Ville. (Renvoyé à la prochaine réunion n'est pas atteint à 8 heures.) Tractanda : Ceux qui ne sont pas inscrits.

Mises de

Mercredi 27 juin, à l'Anberge de la Gruyère, pour les mises publiques. Les mises publiques de l'année des *Echelettes* seront en pré et 15 poses en plus. Les mises auront lieu à l'Anberge de la Gruyère. Pour renseignements, des mises publiques, à l'Anberge de la Gruyère, le 22 juin 1900. L'O.

A l'Anberge de la Gruyère

Chambres meubées à l'Anberge des Halles.

qui a détruit le village l'après-midi de dimanche la population avait quitté le pas d'accident de per- auvé; 132 familles sont sé net.

Un jeune garçon de 8 ans, été jeté dans un pré- lieu de l'accident est Zermatt, non loin de l'enfant a été tué sur le paroi de rocher haute tre à coup de couteau a une d'Andilly. La vic- zazza, entrepreneur, de- marié, père de cinq en- n'a pas un mois. Le Micellone.

NGER

me. — Le Congrès de une série de résolutions tique anglaise avant la tion de l'état de siège, e droit d'intervenir dans Transvaal et attribuant ecil Rhodes.

que l'Afrkander-Bond du budget du Transvaal s votes du congrès ob- erre.

an a envoyé à Vibourf égocier sa soumission. district de Prieska est à

chemin de fer avec le par suite de la des- Transvaal.

le 18, que tout est calme ourg. De grandes quan- rendues. Le nombre des est de 148 officiers et

raus au Petit Temps dit été tué dans le com- au Daily Telegraph jours aurait été conclu

ress (source suspecte), été capturés. Les Boers it perdu 200 hommes t de Prétoria.

n annonce que la voie ange a été détruite sur erts manquent de vivres. morts d'inanition dans routes sont semées de mulets.

er bataillon d'infanterie l'ordre de se tenir prêt t fixée pour le départ d et Francfort, affrété bataillons d'infanterie e. Sur l'ordre de l'em- troupes une compagnie

2 1/2 h., le feu a pris dans à Harbourg, près Ham- ec une telle vitesse que 400, ont eu de la peine mmeuble de M. Thœrl, oré les fabriques atten- t E. Eger, les magasins t les immenses dépôts trasse.

à 5 millions. La cause onnue.

de Mouraviev, ministre mort.

près le Daily Express, ient essayé, à Gibraltar, en Australie, avec lequel minute. Le maniement ent facile... Et vive le

graphie de Constantino- blique doit être organi-

sés parmi les musulmans de tous les pays, pour recueillir les sommes nécessaires à la construction d'un chemin de fer de Damas à la Mecque. A la tête des souscripteurs vient le sultan avec, provisoirement, 2 1/2 millions de francs. On pense que la souscription atteindra 90 à 100 millions de francs.

**Etats-Unis.** — Une cinquantaine de maisons de commerce ont été incendiées à Blomington. Les dégâts sont évalués à 1,500,000 fr.

**Chine.** — Les flottes étrangères ont occupé, dimanche, les forts au nord de Takou, après avoir fait sauter une poudrière chinoise.

Le navire anglais *Algerie* a été avarié et il y a eu 6 blessés, dont 2 officiers.

Suivant une dépêche de Thé-Fou, en date du 18 juin, les pertes des troupes internationales devant Takou sont les suivantes : Anglais : 1 mort, 4 blessés; Allemands : 3 morts, 7 blessés; Russes : 16 morts, 45 blessés; Français : 1 mort, 1 blessé. Les canonniers chinois ont été saisis.

Le *Daily Mail* apprend que deux forts de Takou ont été détruits et que les autres ont été capturés.

La situation à New Tshuang est critique. Deux villages ont été incendiés.

Le bruit court que c'est l'impératrice elle-même qui a ordonné aux forts de commencer l'attaque. Les Russes ont occupé les forts.

Les pertes totales des troupes internationales à Takou sont de 5 officiers et de 40 marins tués, plus 35 blessés. Les Chinois ont eu 500 morts.

Les officiers chinois, faits prisonniers à Takou, disent qu'ils ont reçu l'ordre de commencer la guerre d'extermination contre les étrangers et les chrétiens indigènes.

600 Chinois ont attaqué une mission française dans les environs de Yu-Nam-Fou et massacré les missionnaires.

Des massacres de chrétiens sont signalés dans le Tché-Touang.

La colonne de l'amiral Seymour est enfermée dans une plaine aride et sans eau.

20,000 soldats chinois se trouveraient entre Tien-Tsin et Pékin.

M. de Lanessan, ministre français de la marine, a annoncé que le croiseur *Guichon* partira pour Takou le 23; les croiseurs *Amiral*, *Charner* et *Friaut* le 29. En même temps, deux bataillons d'infanterie et deux batteries d'artillerie partiront sur le transport *Rive*.

On télégraphie de Toulon qu'en raison des événements de Chine, une grande activité règne dans le port afin de parer, si c'est nécessaire, à toute éventualité.

On télégraphie de Shang-Hai au *Daily Express* que 600 chrétiens attachés à la mission française de Hinaon à Yu-Nan-Fou ont été massacrés et que les bâtiments des légations ont été incendiés.

Le consul français et trois missionnaires ont été capturés. La situation devient un peu meilleure à New-Chang. Les troupes arrivent nombreuses à Takou.

Les missions anglaises de Tsung-Shao ont été détruites et les missionnaires faits prisonniers.

L'amirauté anglaise a reçu une dépêche de Takou annonçant qu'un officier a été tué à bord du *Harleur* et accusant 13 hommes blessés.

On télégraphie de Shang-Hai au *Daily Express*, en date du 19, que des bruits venus de Pékin annoncent que le prince Chu-Ang a incendié le palais impérial, assassiné l'empereur et l'impératrice, et qu'il se serait suicidé ensuite.

Le bruit court à Yokohama que l'amiral Seymour est mort, et que les ministres étrangers à Pékin ont été assassinés.

La nouvelle que l'amiral Seymour serait mort cause une vive sensation; mais elle est accueillie avec une grande réserve.

Les journaux japonais disent que le Japon doit, avec ou sans le consentement des puissances, adopter une attitude énergique.

Une division japonaise partira dans quelques jours pour la Chine.

Les agences publient des dépêches venues de Shang-Hai le 20 juin disant : Dans toute l'étendue de l'Empire, les mandarins ont l'intention de prendre et de tuer tous les étrangers. Ils sont fatigués de massacrer les missionnaires. Ils font tous leurs efforts pour exciter la population à se défaire des étrangers.

On télégraphie de Hong-Hong au *Times* que la ville de Nicham a été prise par les Boxeurs et que les magistrats ont été tués.

CANTON DE FRIBOURG

**Cour d'assises.** — L'après-midi de lundi a été consacré à une vision locale à Corpataux.

Mardi matin, après l'audition des derniers témoins, la parole a été donnée au Ministère public qui, par l'organe de son substitut, M. Weck, a prononcé un vigoureux réquisitoire concluant à la culpabilité du prévenu Winkler.

M. l'avocat Cosandey, défenseur de l'accusé, dans une remarquable plaidoirie, s'est attaché à prouver que son client était dans le cas de légitime défense, à supposer qu'il soit établi qu'il est la cause de la mort de son frère.

Mardi soir, les débats ont été terminés, et la Cour a condamné Winkler, Victor, à 18 mois de maison de force. Le ministère public demandait 14 ans de même peine.

La seconde cause inscrite au rôle de la session est l'affaire de Noréaz (meurtre de Joseph Monney perpétré par quelques domestiques bernois).

La cour est composée de M. Bise, président, Torche et Grolimond, juges. M. Philipona, procureur général, soutient l'accusation.

Les prévenus sont défendus par MM. Uldry, Bourgnicht et Buman, avocats. La partie civile est représentée par MM. les avocats Chassot et Cosandey.

M. Paul Menoud est désigné comme chef du jury.

Après le dépôt des conclusions civiles, les accusés sont introduits. Tous imberbes, ils portent le costume des domestiques de campagne. Les pièces à conviction sont apportées dans la salle et soumises à l'examen des jurés, ainsi que les hardes ensanglantées de la victime et des meurtriers.

L'interrogatoire de la mère, Mme Jendly, veuve Monney, qui refoule ses larmes et ses sanglots pour répondre aux questions du président, produit sur le public une pénible impression.

Mercredi matin, interrogatoire des accusés, des médecins et des autres témoins. A 1 h. après-midi, la cour, le jury, le ministère public, les défenseurs et les accusés se sont transportés à Noréaz sur le théâtre du meurtre. Jeudi, l'interrogatoire a continué.

**Archéologie.** — La trouvaille des pièces d'or et de bronze faite il y a quelque temps sur

les grèves du lac de Neuchâtel, près de Portalban, restera aux archives du Musée cantonal. Un arrangement est intervenu avec le propriétaire du trésor.

**Poisson monstre.** — Les frères Fasnacht, pêcheurs à Montilier, ont pris dans le lac de Morat un silure du poids de 70 livres.

**Accident de Domdidier.** — Le jeune Corminbœuf, dit Thoret, de Domdidier, dont nous avons relaté l'accident dans notre dernier numéro et qui se trouve actuellement à l'infirmerie de Payerne va un peu mieux. Le médecin espère pouvoir le sauver.

**Accident mortel.** — Lundi soir, vers 6 1/2 h., entre Champion et Anet, Godefroy Messerli, âgé de 25 ans, garde frein pour les wagons de ballast à la construction de la Directe Berne-Neuchâtel, s'était appuyé contre la barre du frein pour serrer celui-ci. Le frein se brisa et Messerli tomba entre deux wagnons chargés de gravier, dont l'un lui passa sur le corps.

Le malheureux a été horriblement mutilé; il a eu, entre autres, les jambes cassées et les pieds écrasés. Messerli était marié depuis trois jours seulement.

**Bulletin sanitaire du bétail** du 11 au 17 juin 1900.

*Charbon symptomatique* : Bellegarde, 1 b.; Planfayon, 1 b. — Total, 2 b. périés.

*Charbon, sang de rate* : Planfayon, 1 b. périé.

GRUYÈRE

**Excursion.** — La section *Molésou* du Club alpin organise pour le 24 juin une course de famille à la Berra. Le départ de Fribourg aura lieu en break à 5 1/2 h. du matin. A 7 1/2 h. arrivée au Mouret; déjeuner à l'auberge Papaux. A 12 1/2 heures, arrivée au sommet de la Berra, où dîner tiré des sacs. A 3 heures, départ pour La Roche; arrivée à Fribourg à 8 1/2 h.

**La saison.** — La récolte de foin se fait dans d'excellentes conditions; le foin est de première qualité et répand un arôme délicieux en ville et en campagne. Nous sommes heureux pour nos agriculteurs de ce qu'ils puissent rentrer leurs récoltes de fourrages en d'aussi bonnes conditions. La qualité de cette année sera supérieure à celle des dix dernières années et de beaucoup.

Les cerises mûrissent; les maraudeurs, et ils sont malheureusement légion, s'en régalaient déjà, mais il y en aura tant qu'on peut faire la part du feu. Les autres fruits ont généralement bien noué et si la grêle ne nous joue point de mauvais tour, on peut espérer sur une bonne récolte de prunes, de pruneaux et, plus tard, en automne, de pommes et de poires, dit le *Messenger* de Fribourg.

Fr. 4

les 6 mètres **Loden** double largeur.

Etoffe de **grand usage**, bon teint. — Lainages et cotonnerie pour robes et blouses, ainsi que draperie **hommes** dans tous les prix.

Rechantillons franco. Gravures gratis.

Waarenhaus v. F. JELMOLI A.-G., Zurich

SOCIÉTÉ DE PATINAGE DE BULLE

Assemblée générale des actionnaires le **lundi 2 juillet**, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Ville. (Renvoi à 9 heures si quorum n'est pas atteint à 8 heures.)

Tractanda : Ceux prévus à l'art. 20 des statuts.

LE COMITÉ Mises de fleuries.

**Mercredi 27 juin** courant, dès 2 h. du jour, à l'auberge de Cerniat, l'Office des poursuites de la Gruyère fera vendre, en mises publiques, les fleuries de la présente année des *Echelettes* rière Cerniat, de 52 poses en pré et 15 poses en pâturage.

Les mises auront lieu à distraire. Pour renseignements, s'adresser à l'Office des poursuites.

Bulle, le 22 juin 1900. L'Office des poursuites.

A louer : Chambres meublées indépendantes, à l'auberge des Halles, Bulle.

A. BRANDT, serrurier, à BULLE

a transféré son atelier maison à côté de celle de M. Mourlevat, place de la foire au gros bétail.

Serrurerie en tous genres. — Travail soigné.

OUVERTURE DE LA CAVE SOCIÉTÉ VINICOLE

Maison Philipona-Mazoni, Bulle. Vente d'excellents vins rouges et blancs.

Rouge : Par fûts, 25 centimes; par barils, 30 centimes le litre. Blanc : 30 35

Mises publiques. Apprenti-fromager

**Lundi 2 juillet 1900**, dès 2 heures après midi, à l'auberge d'Enney, les enfants de M. Léon Castella vendront en mises publiques la maison et dépendances qu'ils possèdent rière dite commune d'Enney, provenant de la succession de Ch. Dey. Pour renseignements, s'adresser à M. Léon Castella ou au notaire désigné, à Bulle. L. MORARD, notaire.

A VENDRE

**Lundi 25 courant**, dès les 10 heures du jour, à la salle de la Justice de paix, à La Roche, il sera exposé en mises publiques, sous de favorables conditions, la jolie propriété « *Au Pâquier* », sis à La Roche, de 7 1/2 poses environ en pré, de 2 1/2 poses en forêts, avec maison, grange, écurie, remise, fontaine abondante, etc.

A louer :

L'estivage de la *Fin de Don-Hugon*, dans la vallée du Gros-Mont, pour 1901 et suivants.

Il comprend : Don-Hugon, Le Praz, Le Contain, L'Haut-Crêt et le Gros-L'Haut-Crêt.

S'adresser à M. le notaire MORARD, à Bulle.

Plusieurs potagers

à 2, 3 et 4 trous, à vendre à des prix très avantageux, chez Eugène TORCHE, serrurier, rue du Molésou, à Bulle. FOURNEAUX SUR COMMANDE

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasensteln & Vogler, Bulle, rue de Gruyères

# MAGGI

LA BONNE CUISINE POUR TOUS

- Un excellent  
**Déjeuner**  
soluble  
**5c**
- Deux  
**bons**  
Potages  
**10c**
- Deux  
**Bouillons**  
exquis  
**15c**
- Deux  
**succulents**  
Consommés  
**20c**
- Maggi**  
pour corser  
en flacons  
depuis **25c**

EN VENTE DANS TOUTES LES ÉPICERIES ET MAGASINS DE COMESTIBLES

N. B. — Il ne faut pas confondre le « Maggi pour corser » avec les assaisonnements pour potages (Suppenwürzen) qui, par des réclames à assertions inexactes, ont pris cours dans une partie du public.

## Les représentations de Vuadens

continueront encore le **dimanche 24 juin**, aux mêmes heures.  
Après le drame, il sera joué l'amusante opérette :

**Le Mariage aux lanternes.**

## Avis aux agriculteurs.

Le soussigné a l'avantage de présenter un nouveau modèle de faucheuse **l'HIRON-DELLE**, réputée la Reine des faucheuses. Succès sans précédent au dernier concours du 6 juin 1899 à Poligny (Jura) : 1<sup>er</sup> prix contre la *Deering*, l'*Adriance*, *Wood*, etc. **Faucheuse ayant obtenu 385 premiers prix et médailles.** Faucheuse la mieux comprise, la plus durable, la plus simple, la plus solide, la plus puissante, reconnue avec la coupe la plus rase, la manœuvre la plus facile et la traction la plus douce, vrai chef-d'œuvre de mécanique, marchant à un et deux chevaux ou bœufs.

**Herses à prairies** brevetées, de différentes dimensions. **Rouleaux et machines agricoles.** — Réparations en tous genres et pièces de rechange.

Représentant : **Ch. MOREL**, mécanicien, à Bulle.

## AVIS AUX MESSIEURS

### Liquidation complète de cravates.

Ne voulant plus tenir cet article, les cravates seront toutes vendues en dessous du prix de facture. Un coup d'œil aux étalages suffira pour se convaincre du bon marché.

### Spécialité de parfumerie fine.

Chez **A. MARGOT**, coiffeur, maison Barras, Bulle.



## VÉLOCIPÈDES - MOTOCYCLES J. GREMAUD

mécanicien, à Bulle.

Agent direct des fabriques les plus réputées.

Grand choix de bicyclettes à prix avantageux.

Atelier de réparation avec force motrice.

LOCATIONS - LEÇONS - ÉCHANGES

## Montagne à vendre ou à louer.

La commission de l'Hospice du district de la Sarine exposera en vente, par voie de mises publiques et sous de favorables conditions, la belle montagne dénommée **Le Geyruz**, commune de Gruyères, avec chalet et forêt d'une contenance totale de 9 hectares 84 ares, soit 27 poses 139 perches. Les mises auront lieu le **lundi 25 juin**, à 2 heures, à l'**Hôtel de Ville de Gruyères**.

Pour le cas où la vente ne s'effectuerait pas, cette propriété serait mise en location le même jour.

LA COMMISSION



## "Galactina."

Farine lactée pour enfants et pour personnes souffrant de maladie de l'estomac (dyspepsie). Le meilleur aliment digestif et nutritif, recommandé par les sommités médicales. 5 diplômes d'honneur, 12 grands prix, 21 médailles d'or, etc. **19 ans de succès.**

Fabrique suisse de Farine lactée.

GALACTINA

Lüthi, Zingg & Cie, BERNE  
Vente dans les pharmacies, drogueries et épiceries.

## ● Etoffes imprimées. ●

Grand choix dans tous les prix.  
Cretannes, Levantines, Batistes, Crêpes, Côtelines, Piqués, Reys, Zéphirs, Etoffes à jour, etc.

Qualités préférées depuis 45 c. jusqu'à fr. 1.40 p. mètre.

Cotonnes pour robes et tabliers, largeur 100-150 cm., depuis 55 c. à fr. 1.20.

Echantillons franco.

**Max Wirth, Zurich.**

## VINS ET LIQUEURS V<sup>o</sup> JULES DECROUX

BULLE

Vins fins pour malades.

VINS vaudois à choix.  
rouges de table.

A l'occasion des fenaisons : Vins étrangers rouges et blancs, garantis naturels.

Articles de cave.

Bureau et cave au

Café de la Gare.

**HERNIES** M. Beck, curé de Berg-holz, Guebwiller (Alsace), indique gratuitement le meilleur traitement des hernies.

Dimanche 24 juin :

## Concert

en plein air

donné par la *Fanfare d'Autigny*

à l'auberge de la Cantine,

Avry-dev.-Pont.

Invitation cordiale.

B. MARCHON, aubergiste.

## A vendre :

Quelques carnets de « l'Épargne », série B.

Lonis PARQUIER, caissier.

## VIN blanc de raisins secs

1<sup>re</sup> qualité à 23 fr.

Plus de mille lettres de recommandations en 1899.

Excellent certificats des meilleurs chimistes de la Suisse.

Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres à la disposition des clients.

Hautes récompenses aux expositions de Fribourg, Genève, Bordeaux, Rouen, Eibeuf et Paris.

Echantillons gratuits et franco.

OSCAR ROGGEN, fabr. de vins, MORAT

## Mesdames, favorisez l'industrie suisse !

## LAINES

Malgré la hausse énorme des j'offre encore à l'ancien prix, contre remboursement :

- 1 robe pure laine de 6 m. Diagonale à fr. 7.50
- 1 > > 6 > Granité > 10.80
- 1 > > 4.50 > Loden suisse, en 185 cm. > 15.75
- 1 > > 6 > Serge suisse > 15. —
- 1 > > 4.50 > Drap de dames, 135 cm. > 24.75
- Les doublures nécessaires en bonne qualité > 4.20

Tous ces tissus, vous pouvez les avoir en noir ou en 10 teintes nouvelles. — Echantillons franco par retour. Marchandise contre remboursement et franco depuis 20 fr.

Dépôt de fabrique **PH. GEELHAAR**, à BERNE  
40 - rue de l'Hôpital - 40

## Epilepsie.

Une maladie aussi tenace que pénible et qui m'a rendu profondément malheureux pendant plusieurs années, l'épilepsie accompagnée de maux de tête, palpitations, manque d'appétit, a été guérie par la Polyclinique privée de Glaris, qui m'a traitée par correspondance. Ce n'est qu'après avoir suivi plusieurs autres traitements, inutilement, que je me suis adressée à cet établissement, dont les cures m'étaient connues, par diverses annonces parues dans les journaux. Le procédé ordonné par la Polyclinique privée de Glaris, tout à fait différent des autres, a eu pour résultat de diminuer peu à peu le nombre des attaques, lesquelles se répétaient autrefois toutes les 10 à 15 semaines, de diminuer aussi leur intensité, jusqu'à ce qu'enfin elles disparurent entièrement. Depuis ma dernière attaque, 14 mois se sont écoulés, et je n'ai plus senti aucune atteinte du mal. Je crois donc pouvoir me considérer comme guérie et si je publie ce certificat aujourd'hui, ce n'est pas seulement par reconnaissance, mais aussi pour faire savoir à d'autres malades, sujets à des attaques épileptiques, où elles peuvent se faire soigner et espérer la guérison. Dintikon (Argovie), le 3 novembre 1896. M<sup>lle</sup> Ida Meier, fille du marguillier. La signature de M<sup>lle</sup> Id. Meier est déclarée authentique par : Meier-Nimiker, syndic de Dintikon, le 2 novembre 1897. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

## LE COMMERCE DE FARINES

## Ancien Bessner & Schirmer

rappelle à son honorable clientèle qu'on trouve au magasin, rue de la Préfecture, ainsi qu'à la boulangerie des Arcades, à Fribourg, de l'excellente farine pour pain de ménage depuis 10 cent. le 1/2 kg.

Articles de fourrage, son, bourre d'épeautre, etc.  
C. SCHIRMER, successeur.

## Maladies des organes génitaux.

Maladies du bas-ventre, contagion, vices secrets et leurs suites, impuissance, pertes séminales, pollutions, ardeur et rétention d'urine, envies constantes d'uriner, inflammations, affections de la vessie, affaiblissement et irritation des nerfs, etc. Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession. Point de conséquence fâcheuse pour l'organisme. Discretion absolue. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

## BULLE

Grand'rue 43 Près du Lion-d'Or.  
Dès le 1<sup>er</sup> décembre :

## DEPOTS

ouverts les jeudis et samedis :  
1<sup>o</sup> De tannerie

et commerce de cuirs  
**A. Morard, le Bry.**

Cuirs en tous genres. Fournitures diverses. Cordes, fil, ficelles, graisses diverses, huiles, etc. Achat de cuirs et peaux aux plus hauts prix.

2<sup>o</sup> Du Moulin de la Sallaz.  
**Bapst frères.**

Farines pour pain, farines fourragères, sons, blés, concassés, avoines, maïs, etc. Marchandises excellentes à prix modérés.

## Tous les jours :

**Beurre de table, frais,**  
chez Louis TREYVAUD,  
Grand'rue, Bulle.

## Servante

est demandée de suite dans une auberge de la campagne, pour faire le ménage et travailler au jardin. S'adresser à l'agence Haasensteln & Vogler, à Bulle.

## Apprentie-tailleuse

est demandée. S'adresser à l'agence Haasensteln & Vogler, à Bulle.

## Servante

pour la campagne est demandée. S'adresser à l'agence Haasensteln & Vogler, à Bulle.

Bulle. — Emil Leuz, imp.-éditeur.



## CONFÉDÉRATION

CHAMBRE

Vendredi, le Conseil

de la loi sur les chemins de fer fédéraux reste fixé à 15,000 fr. Dans le Conseil fédéral pour les Chambres, élever le

Samedi, le Conseil 5067 fr. pour la jonction au Stelvio (Grisons).

Il a voté les projets en 1901 et aux indemnités pour l'équipement de M. Kœchlin a motivé la substitution d'un trafic la poste.

Au nom du Conseil déclaré favorable à la considération.

M. Joos a déposé un projet à élaborer un contre la maladie et

Lundi, le Conseil 95,000 fr. pour l'achat à Avenches.

M. Müri a développé le Conseil fédéral à propos d'une loi interdisant la vente des valeurs à lots.

Le Conseil des Etats a approuvé la loi sur la révision des traitements des employés de l'Etat.

Un projet de loi déposé par le député socialiste de la ville de Zurich a été rejeté.

M. le conseiller fédéral M. de Salis a été élu président de la Confédération.

Il n'y a d'autres nouvelles.

FEUILLETON

## Le Forgeron

Nouvelle alsacienne

Toutefois, il ne songeait pas à cent lienes de vieilles sur sa fille. Si l'on s'en souvient, ce n'était pas simplement pour dire, la même vie pendant un village voisin, la fortune paraît leurs souvenirs sont assés pas tenir compte de leurs, il ne faudrait pas sorti de bien haut; au Jacques Feller, le père comme Job. La chance, reste.

Robert ne s'était pas avisé de passer auprès de chez le bûcheron Jean, qui était difficile de renoncer seulement d'entrevoir le nom de Suzanne. Dupu-